

## ARRÊTÉ N° 2023\_292

### **DONNANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE À MME MARIE-LINE FIDELIN, CHEFFE DU SECTEUR APPROVISIONNEMENTS DU BUREAU APPROVISIONNEMENTS LOCAUX TRAVAUX DU SERVICE DES AFFAIRES GÉNÉRALES DE LA DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE**

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'élection le 1<sup>er</sup> juillet 2021 de M. Stéphane Troussel à la présidence du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis ;

Vu l'arrêté du président du Conseil départemental n° 2020-360 du 21 octobre 2020 relatif à la réorganisation de la direction de l'enfance et de la famille : création d'un service des affaires générales et autres évolutions d'organisation ;

Vu l'arrêté du président du Conseil départemental n° 2021-543 du 20 juillet 2021 donnant délégation de signature à M. Roland Marius Le Prince ;

Sur proposition du directeur général des services du Département ;

### **ARRÊTE :**

**ARTICLE PREMIER.** - Délégation est donnée à Mme Marie-Line Fidelin, cheffe du secteur approvisionnements du bureau approvisionnements locaux travaux du service des affaires générales de la direction de l'enfance et de la famille à l'effet de signer dans la limite de ses attributions :

#### **I - En matière de budget et de comptabilité**

- les engagements des dépenses à hauteur de 4.000 €, (uniquement pour les dépenses liées à l'activité d'approvisionnement des sites de la direction de l'enfance et de la famille).

**ARTICLE 2.** - Le présent arrêté abroge l'arrêté n° 2021-543 du 20 juillet 2021 donnant délégation de signature à M. Roland Marius Le Prince.

**ARTICLE 3.** - Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

**ARTICLE 4.** - Le directeur général des services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Département.

Le président du Conseil départemental

Reçu pour notification  
un exemplaire du présent arrêté  
le

**Marie-Line Fidelin**

Date d'affichage du présent acte,  
le

Date de notification du présent acte,  
le

Certifie que le présent acte est devenu exécutoire,  
le